



# Conseils pour les croisières

Pour de nombreux Canadiens, partir en croisière est le moyen idéal d'explorer de nouveaux horizons. Cependant, comme pour tout autre type de voyage international, les croisières requièrent une planification soignée et une attention particulière à la sécurité personnelle.



Voyage.gc.ca

Avant de quitter le Canada, consultez notre brochure gratuite *Bon voyage, mais...* pour obtenir des conseils indispensables sur la façon de voyager en toute sécurité. Assurez-vous également de suivre les recommandations supplémentaires présentées ci-dessous pour veiller à votre bien-être, tant en mer que lors des escales.

**Vérifiez si des Avertissements aux voyageurs ont été émis** pour votre point d'embarquement ou pour tout autre pays où vous ferez escale, en visitant le site [voyage.gc.ca/conseils](http://voyage.gc.ca/conseils).

**Souscrivez une assurance-maladie de voyage** qui offre une couverture d'au moins 500 000 \$ pour les blessures accidentelles, l'hospitalisation à l'étranger et l'évacuation médicale en mer (le coût de l'évacuation médicale d'un patient par hélicoptère, à partir d'un navire de croisière, peut facilement atteindre 150 000 \$).

**Soyez prêt à remettre votre passeport aux autorités du navire**, conformément aux règlements administratifs. À moins d'avis contraire de l'équipage, votre carte d'embarquement est suffisante pour vous rendre à terre et pour remonter à bord du navire. Faites des photocopies de la page d'identification de votre passeport avant de partir et conservez-les séparément des originaux.

**Il est à noter que, dans certains ports d'escale, vous aurez besoin d'un visa d'entrée si vous descendez du navire pour aller explorer les environs de votre propre initiative** (plutôt que de participer aux excursions en groupe organisées par la compagnie de croisière). Faites les demandes pour tous les visas nécessaires avant de quitter le Canada.

**Communiquez avec une clinique santé-voyage bien avant le départ** afin d'obtenir des recommandations sur les vaccins et la médication préventive à obtenir. Informez votre médecin de l'itinéraire de la croisière (que vous obtiendrez auprès de la compagnie) puisque certains ports d'escale exigent un certificat de vaccination international contre la fièvre jaune pour pouvoir descendre à terre.

**Si vous souffrez d'un handicap ou d'une maladie chronique**, renseignez-vous auprès de la compagnie, avant de réserver, pour savoir si elle peut répondre à vos besoins pendant que vous serez à bord.

**Apportez une quantité suffisante de médicaments pour la croisière** et une liste détaillée des prescriptions et des noms génériques des médicaments. Gardez à l'esprit que vous aurez un accès restreint, voire nul, à une pharmacie à bord du navire ou dans les ports étrangers. Apportez une deuxième paire de lunettes en cas de perte ou de bris de votre paire habituelle.

**Inscrivez-vous au service d'Inscription des Canadiens à l'étranger** afin que nous puissions communiquer avec vous et vous aider en cas d'urgence à l'étranger ou vous informer d'une urgence au Canada. Indiquez seulement le pays ou la région où a lieu l'embarquement (et non chacun des ports d'escale), ainsi que le nom de la compagnie de croisière et le nom du navire. Vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse [voyage.gc.ca/inscription](http://voyage.gc.ca/inscription) ou par la poste, par télécopieur ou en personne.

**Renseignez-vous sur les lois et les coutumes locales** des pays que vous visiterez. Si vous contrevenez à la loi durant une escale, vous serez assujéti au système judiciaire du pays concerné. En mer, les lois des pays qui exercent leur juridiction sur les eaux territoriales prévalent. Pour ce qui est des eaux à l'extérieur des frontières nationales, le droit international de la mer s'applique.

**Participez aux exercices de sauvetage**, assurez-vous qu'il y a un gilet de sauvetage pour chacun des occupants de votre cabine et renseignez-vous sur les procédures d'évacuation.

**Surveillez ce que vous mangez et buvez.** Informez la compagnie à l'avance si vous devez suivre un régime alimentaire particulier et ne buvez que de l'eau embouteillée pendant les escales. Surveillez votre consommation d'alcool; une consommation excessive d'alcool à bord du navire peut être à l'origine de graves accidents.

**Sachez que les norovirus peuvent se propager rapidement sur un bateau de croisière.** À titre de mesure préventive, il est possible qu'on vous refuse l'embarquement si vous souffrez de diarrhée grave avant le départ ou qu'on vous demande de demeurer dans votre cabine durant 48 heures si les symptômes se manifestent au cours de la croisière.

**Rappelez-vous que le mal de mer est le principal problème médical auquel sont sujets les voyageurs.** Consultez votre médecin pour savoir quel type de médicament peut vous aider à soulager la nausée.

**Protégez-vous des rayons du soleil** en appliquant de l'écran solaire, en portant des vêtements résistants aux UV et un chapeau à large bord, car l'eau reflète et intensifie les rayons du soleil.

**Atténuez les risques durant les excursions à terre** en réservant par l'entremise de votre compagnie de croisière ou d'un voyageur qui veilleront de près à votre sécurité personnelle et s'assureront que tout l'équipement mis à votre disposition durant les activités est sécuritaire.

**Vérifiez l'heure de départ du navire avant de descendre à terre**, car le navire ne vous attendra pas si vous êtes en retard. Les excursions offertes par la compagnie garantissent le retour à l'heure au navire. Par contre, vous devez informer les voyageurs indépendants de l'heure du départ.

**N'ouvrez jamais la porte de votre cabine à des étrangers** et ne demeurez pas dans un endroit isolé si vous êtes avec quelqu'un que vous ne connaissez pas ou à qui vous ne faites pas confiance.

**Veillez noter que les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas toujours en mer** et que les frais de communication à bord sont très élevés. Attendez d'arriver au port pour téléphoner à la maison.

## SERVICES CONSULAIRES

Téléphone : 1-800-267-6788 (numéro sans frais à partir du Canada et des États-Unis seulement) ou 613-944-6788

ATS : 1-800-394-3472 (à partir du Canada et des États-Unis seulement) ou 613-944-1310

Adresse de courriel : [voyage@international.gc.ca](mailto:voyage@international.gc.ca)

Site Web : [Voyage.gc.ca](http://Voyage.gc.ca)